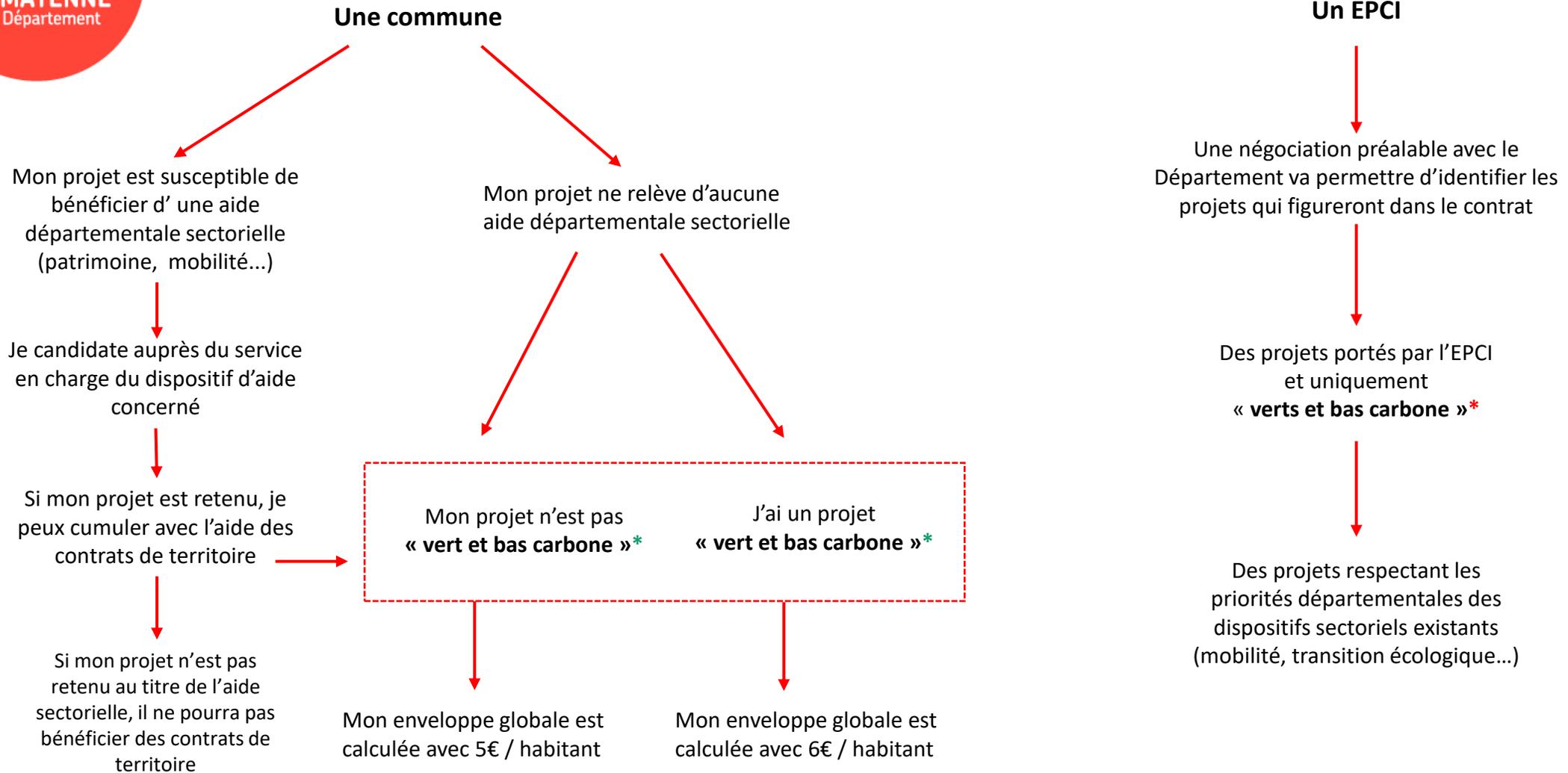




J'ai un projet d'investissement et je suis....



* Les projets « verts et bas carbone » doivent apporter une réponse à l'un ou plusieurs des six objectifs environnementaux suivants : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, réduction des déchets, gestion de la ressource en eau, lutte contre les pollutions, protection de la biodiversité et des espaces naturels